

Mai, Mois de l'arbre et des forêts

Plus que quelques jours pour déposer vos projets!

ROUYN-NORANDA, le 18 mars 2014 – La date limite approche rapidement pour le dépôt des projets qui verront le jour durant le Mois de l'arbre et des forêts, en mai prochain. Les personnes désirant soumettre un projet pour la distribution d'arbres ont jusqu'au vendredi 28 mars. C'est le temps de démontrer votre attachement à notre forêt! Soyez créatifs!

Cette année, le Mois de l'arbre et des forêts sera présenté sous le thème « Les applications surprenantes du bois ». De plus en plus, le bois se cache dans des produits dont peu de gens soupçonne sa présence. Véritable tradition au Québec, le Mois de l'arbre et des forêts permettra de faire découvrir les multiples utilisations du bois et s'avèrera, encore une fois, une occasion en or de célébrer cette belle richesse naturelle.

Les gens désirant déposer un projet peuvent le faire en visitant la section Mois de l'arbre et des forêts du site Internet de l'AFAT, au www.afat.qc.ca, ou en se rendant directement au bureau de l'organisme, au 102, 7^e rue, à Rouyn-Noranda. Rappelons que 85 000 plants seront remis gratuitement à la population de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, lors de cette activité parrainée par le ministère des Ressources naturelles. Mentionnons que la liste complète des projets sera publiée sur le site Internet de l'AFAT à la fin du mois d'avril. Les gens qui le désirent pourront alors se joindre à l'un des projets.

Vente d'arbres et chandail officiel

De nouveau cette année, le Mois de l'arbre et des forêts permettra également à la population de se procurer des caissettes d'arbres et d'arbustes à bas prix. Les plants seront livrés durant la semaine du 12 mai. Il reste donc encore plusieurs semaines pour commander, soit jusqu'au début du mois de mai. Le choix se fait entre le cèdre blanc, le sapin baumier, le myrique baumier, la spirée à larges feuilles, le peuplier hybride et l'épinette blanche. Pour commander, il suffit de téléphoner au 819-762-2369, ou de remplir le formulaire disponible sur le site Internet de l'AFAT. À noter qu'il est également possible d'y commander le chandail officiel et les autres produits du Mois de l'arbre et des forêts.

-30-